



Contrat d'abonnement abusif

Par **klya**, le **19/10/2008** à **18:58**

bonjour. En mai 2007 je me suis offerte des séances de soins en institut. Malheureusement j'ai subit deux opérations le mois suivant donc je n'ai utiliser qu'une partie de mes soins. J'ai fournit tous les documents nécessaires à la salle de sport pour justifier de mon absence. Aujourd'hui ils refusent que je récupère ce qui me reste parce que cela fait plus d'un an et m'annocent qu'il y avait une validité d'un an. Or, dans les conditions générales celà n'y figure pas et sur le contrat d'abonnement aucune date n'a été précisée. Avant de me défendre juridiquement je souhaiterais savoir si ils ont le droit d'agir ainsi. Merci